



SYNDICAT NATIONAL *FORCE OUVRIÈRE* DES LYCÉES ET COLLÈGES

Section académique du SN-FO-LC

24 rue du Cambout - 57000 METZ

Tel : 03 87 75 59 67 - Email : folc@foen-nancy-metz.fr

Facebook : FO Lycées Collèges Nancy Metz

Site : <http://www.foen-nancy-metz.fr/>

Bulletin d'adhésion « spécial stagiaires » 2025/2026

Cotisation 120 euros

Cher(e) collègue,

Tu es actuellement stagiaire, après ta réussite au concours. Tu vas participer dès maintenant aux opérations d'affectation des stagiaires, avec une phase inter-académique puis une phase intra-académique. Tu seras affecté(e) dans un établissement en tant que stagiaire début juillet.

L'année prochaine, dès novembre 2025, tu participeras à nouveau au mouvement. Tu seras amené(e) à formuler des vœux pour le mouvement inter-académique, puis en mars/avril prochain pour le mouvement intra-académique dans ton académie d'affectation en tant que titulaire, avec des règles différentes de celles de l'année de stage. C'est un véritable parcours du combattant !

Être conseillé(e) par une organisation syndicale pour les mutations est un plus : les représentants du personnel (les commissaires paritaires FO) pourront te conseiller tant pour l'inter que pour l'intra-académique (bien plus compliquée !) et te conseiller sur le calcul de ton barème et la formulation de tes vœux, ce qui est notre spécialité. En matière de mutation, chaque individu est unique. Les caractéristiques des différentes disciplines sont toutes particulières, et évidemment les désirs des individus aussi. Le conseil personnalisé est donc indispensable.

Tu peux bien évidemment prendre contact avec le SN-FO-LC par mail ou par téléphone (cf ci-dessus).

Être syndiqué(e) permet aussi de connaître ses droits et de les défendre...

Avec ta carte syndicale, tu recevras un reçu fiscal qui permettra à l'administration fiscale d'opérer une réduction d'impôt égale à 66% de la cotisation syndicale, soit pratiquement, 80 euros.

La cotisation spéciale stagiaire de 120 euros couvre la période allant jusqu'au 31 décembre 2026.

Tu peux, si tu le souhaites, payer en plusieurs fois : il te suffit de joindre les chèques en précisant au dos les dates auxquelles tu souhaites qu'ils soient encaissés, ou opter pour un prélèvement, en une fois, ou en trois ou quatre mensualités – voir fiche « prélèvement ».

Nom : Prénom :

Nom de naissance : Date de naissance :

Adresse : N° : Rue :

Code Postal : Localité :

Téléphone : Email :@.....

Corps : Discipline : Échelon :

Établissement :

Stagiaire 9h ou 18h ?

J'adhère au SN FO LC

Signature :

